



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 14

Réunion restreinte du 23 février 2024 réalisée par voie électronique.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

FORFAIT GENERAL

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Considérant le forfait général de l'équipe du NEUVILLE AC 2 reçu par mail sur la boîte officielle du DFSM le 16 février 2024. La commission jugeant en 1er ressort :

- Déclare cette équipe forfait général du championnat Seniors Après Midi Départemental 3 Poule A.
- Cette situation intervenant avant les quatre dernières journées, pour les groupes de 10, la



commission place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point et soustrait tous les points acquis et buts pour et contre, par toute les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe.

- Inflige une amende de 560€ au club du NEUVILLE AC.

DECISIONS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 26651173 A ROUENNAISE DE FOOT 41 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 41 du 10 septembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel, lors de sa réunion du 25 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 6 février 2024.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'A ROUENNAISE 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC 41 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 26571009 ASC JIYAN KURDISTAN 2 / A MALAUNAY 2 du 1^{er} octobre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 6 février 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 13 février 2024.

La commission :

- Considérant l'appel du club de l'ASC JIYAN KURDISTAN en date du 19 février 2024.
- Le dossier reste placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 26570157 ROUEN AC 1 / MONT SAINT AIGNAN FC 2 du 22 octobre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 23 janvier 2024.

La commission :

- Considérant l'appel du club de MONT SAINT AIGNAN FC en date du 24 janvier 2024.
- Le dossier reste placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 26550107 AS GOURNAY FOOTBALL 1 / AS CANTON d'ARGEUIL 1 du 1er novembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 23 janvier 2024.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'AS CANTON D'ARGEUIL 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS GOURNAY FOOTBALL 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 26570207 FC LIMESY 1 / ROUEN AC 1 du 26 novembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 23 janvier 2024.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 26571692 US FORÊT DE ROUMARE 2 / RC DE ROUEN 1 du 26 novembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 30 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 février 2024.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'US FORÊT DE ROUMARE 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le RC DE ROUEN 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 26550895 FC DU PETIT CAUX 2 / US GREGES 1 du 3 décembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel, lors de sa réunion du 25 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 6 février 2024.

La commission :

- Donne à rejouer, le dimanche 3 mars 2024 à 14 h 30, sous la direction de 3 arbitres officiels à la charge partagée des 2 clubs .

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 26550603 AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 2 / SC OCTEVILLE 2 du 10 décembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 23 janvier 2024.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 265548669 ENTENTE SAINT LAURENT-DOUDEVILLE 1 / AS OUVILLE L'ABBAYE 1 du 17 décembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 36 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 1^{er} février 2024.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 26646942 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 / US PRESQU'ÎLE 2 du 17 décembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 23 janvier 2024.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'US PRESQU'ÎLE 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 26570061 ROUEN SAPINS FC 2 / CO CLEON 2 du 17 décembre 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 26 janvier 2024, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 1^{er} février 2024.

La commission :

- Retrait d'un point au classement de l'équipe du CO CLEON 2 dans le championnat Seniors Après Midi Départemental 2 Poule C.



HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

RENCONTRES DU 28 JANVIER 2024

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 26550270 ASCJ KURDISTAN 1 / FC SAINT JULIEN PT QUEVILLY 2

La rencontre est reportée au 03 mars 2024.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°26561553 FC LA VARENNE 1 / FC BIVILLE LA BAINGARDE 11

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°26570095 GRAND QUEVILLY FC 3 / AC BRAY EST FORGES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de GRAND QUEVILLY FC

Match n°26570094 AS GOURNAY FOOTBALL 2 / GCO BIHORELLAIS 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 03 mars 2024

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°26570226 PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2 / MONT SAINT AIGNAN FC 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n°26570228 A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 2 / CANTELEU FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'A HOULMOISE BONDEVILLAISE FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°26570362 YVETOT AC 3 / US VATTEVILLE BROTONNE 1



Réserves d'avant match de l'US VATTEVILLE BROTONNE 1, non confirmées.

Match n°26570361 HERICOURT E-C 1 / CANY FC 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°26672975 RC ETALONDES 1 / US NORMANDE 76 2

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

Voir l'annexe sur footclubs.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°26570822 AS CANTON D'ARGUEIL 2 / CA LONGUEVILLAIS 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n°26570823 ES JANVALAISE 2 / FC TOTES 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ES JANVALAISE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°26570822 CAUX FC 2 / F BOUCLE DE SEINE 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 10 mars 2024.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°26571126 FC BREAUITE BRETTEVILLE 2 / AS SAINT ADRESSE BUT 2

Une amende de 5 € est infligée au club de l'AS SAINT ADRESSE BUT pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26571124 US SAINT THOMAS 1 / JS DU FONTENAY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT THOMAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n°26671375 FC LIMESY 2 / FC VENTOIS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club du FC LIMESY.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du FC VENTOIS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B



Match n°26671706 US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1 / SC PETIT COURONNE 1
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du SC PETIT COURONNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n°26671801 FC ROLLEVILLAIS 1 / AS PETIVILLE 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n°26671803 U FONTAINAISE 1/ US SAINT MARTIN DU MANOIR 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'U FONTAINAISE

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT MARTIN DU MANOIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 26643759 ISNEAUVILLE FC 1 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 2

La rencontre est reportée au 21 avril 2024.

Match n° 26643760 ASL SIERVILLAISE 1 / FC DE LA VARENNE 3

Une amende de 5 € est infligée au club du FC DE LA VARENNE pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 26675637 FC ST SAUVEUR D'EMAL 1 / OLYMPIA CAUX FOOTBALL 3

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160.2 des RG)

Une amende de 61 euros (1x61 euros) est infligée au club du FC ST SAUVEUR D'EMAL (annexe 5 dispositions financières de la LFN)

Ce club en 3^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage

Match n° 26675645 ROLLEVILLE FC 1 / US ST THOMAS 2

La rencontre est reportée au 21 avril 2024.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 26646660 FC MARTIN EGLISE 1 / US GREGES 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club du FC MARTIN EGLISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 26646957 AS CÔTE D'ALBÂTRE 2 / FCSMD 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'AS CÔTE D'ALBÂTRE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C



Match n°26647115 APH ROUVRAY 1 / ASPTT ROUEN 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS PTT ROUEN.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°26647781 AS JEAN DE LA NEUVILLE 1 / AS DE LA CERLANGUE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°26648708 AS SAINT MARTIN OSMONVILLE 2 / FC VENTOIS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE.

Match n°26648710 FC BARENTIN 4 / FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club du FC BARENTIN.

Match n°26648711 AS MESNIEROISE 2 / FC TOTES 3

Constatant l'absence sur le terrain du club du FC TOTES 2, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au FC TOTES 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS MESNIEROISE 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au club du FC TOTES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°26648863 ASC TOUSSAINT 2 / F BOUCLE DE SEINE 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de F BOUCLE DE SEINE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°26649734 US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 2 / REUNIONNAIS FC 2

Match n°26649735 ENTENTE FCVM-FC VILLAGE / ROUEN AC 3

Pour cause d'arrêtés municipaux, ces deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match n°26649737 STADE DE GRAND QUEVILLY 3/ AS 5V 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club du STADE DE GRAND QUEVILLY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 26650697 US DE BOLBEC 4 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US BOLBEC.

Match n° 26650700 AS OURVILLAISE 4 / AS CHAMP DES OISEAUX 1



Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26650701 RC NORMAND 2020 2 / US SAINT MACLOU LA BRIERE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du RC NORMAND 2020.

Match n° 26650702 US YEBLERON 2 / FC BREAUITE BRETTEVILLE 3

Pour non-utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée au club de l'US YEBLERON.

Rappel : c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 26651228 ROUEN SAPINS FC 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ROUEN SAPINS FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 26652150 US CAILLY 41 / AM DE MALAUNAY 41

Match n° 26652152 US HOUPEVILLAISE 41 / A HOULMOISE BOND 41

Les rencontres ont été reportées au 3 mars 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 26652756 CAUX FC 41 / ENT DU LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à CAUX FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 26652932 ENT MOTTEVILLE CROIXMARE 41 / O PAVILLAIS 41

La rencontre a été reportée au 3 mars 2024.

Match n° 26652936 US DES VALLEES 41 / ASD MUNICIPAUX DE BARENTIN 41

Terrain impraticable la rencontre est reportée au 3 mars 2024

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

RAS



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 26654709 SOLIDARITE S GOURNAY 41 / ESM GONFREVILLE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à SOLIDARITE S GOURNAY.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 26654982 LE HAVRE S'PORT FOOT 41 / JS DU FONTENAY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE S'PORT FOOT.

Match n° 26654984 MANEGLISE FC 41 / LE HAVRE 2012 41

La rencontre a été reportée au 25 février 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 26655070 ENT FCR JSF 41 / AS DE MONTIVILLIER 41

La rencontre a été reportée au 10 mars 2024.

Match n° 2665072 GAINNEVILLE AC 41 / OH TREFILERIE NEIGES 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à GAINNEVILLE AC.

RENCONTRES DU 4 FEVRIER 2024

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 26550145 ES JANVALAISE 1 / US NORMANDE 76 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ES JANVALAISE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 26550275 E MOTTEVILLE CROIXMARE 1 / AJC BOSCHARD 1

Le terrain de MOTTEVILLE CROIXMARE a été déclaré impraticable par l'arbitre, la rencontre est reportée au 21 avril.

Match n° 26550277 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2 / BIHOREL GCO 1

Réserves d'avant match de BIHOREL GCO, non confirmées.

Match n° 26550279 FC ST JULIEN PT QUEVILLY 2 / US DOUDEVILLAISE 1

Réserves d'avant match de l'US DOUDEVILLAISE, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°26550916 AS MESNIERES EN BRAY 1 / EU FC 2

Pour motif impérieux, la rencontre est reportée au 10 mars 2024.

Match n°26550920 US LONDINIÈRES 1 / FC VENTOIS 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°26570096 GCO BIHORELLAIS 2 / CO CLEON 2

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de GCO BIHORELLAIS.

Match n°26570099 GRAND QUEVILLY FC 3 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de GRAND QUEVILLY FC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de GRAND QUEVILLY FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°26570229 FUSC BOIS GUILLAUME 2 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2

Une amende de 5 € est infligée au club de FUSC BOIS GUILLAUME pour une licence manquante (Délégué).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°26570508 OH TREFILIERIES NEIGES 2 / GAINEVILLE AC 2

Une amende de 5 € est infligée au club de GAINEVILLE AC pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26570496 CS GRAVENCHON 2 / ES INTERCOMMUNALE SAINT ANTOINE 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°26672983 US CRIELLOISE 2 / BELLEVILLE FC 2

Erreur de saisie du score sur la FMI, le score est de 2 à 1 en faveur de l'US CRIELLOISE 2

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émarginer la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°26570828 CA LONGUEVILLAIS 2 / ES JANVALAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ES JANVALAISE

Match n°26570827 FC DU NORD OUEST 2 / AS CANTON D'ARGUEIL 2



Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 10 mars 2024

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°26621244 USAT 1 / CAUX FC 2

Réserves d'avant match de l'USAT 1, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°26571035 ROUEN AC 2 / AS5V 1

Une amende de 10 € est infligée au club de ROUEN AC pour licences manquantes (Arbitre Assistant et délégué).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°26571132 AS SAINT ADRESSE BUT 2 / RC HAVRAIS 3

Une amende de 5 € est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26571131 ASL RAMPONNEAU FECAMP 1 / FC BREAU TE BRETTEVILLE 2

Une amende de 5 € est infligée au club de FC BREAU TE BRETTEVILLE pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26571130 JS DU FONTENAY 1 / ES DU MONT GAILLARD 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de JS DU FONTENAY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 26571380 US SAINTE MARIE DES CHAMPS 1 / FC LIMESY 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINTE MARIE DES CHAMPS.

Match n° 26571384 US GREGES 2 / YERVILLE FC 2

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 10 mars 2024

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 26571710 RC DE ROUEN 1 / ROUEN SAPINS FC 3

Réserves d'avant match de ROUEN SAPINS FC, non confirmées.

Match n° 26571712 SC PETIT COURONNE 1 / US FORÊT DE ROUMARE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du SC PETIT COURONNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 26643557 FC BARENTINOIS 3 / ENT VIENNE SAANE 4

Une amende de 5 € est infligée au club du FC BARENTINOIS pour une licence manquante (délégué).



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 26643700 FC LA VARENNE 2 / ASL SIERVILLAISE1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à FC LA VARENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 26645639 OLYMPIA CAUX FOOTBALL 3 / ESM GONFREVILLE 3

Le terrain de l'OLYMPIA CAUX FOOTBALL a été déclaré impraticable par l'arbitre, la rencontre est reportée au 21 avril.

Match n° 26645640 US ST THOMAS 2 / FC ST SAUVEUR D'EMAL 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US ST THOMAS.

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160.2 des RG)

Une amende de 61 euros (1x61 euros) est infligée au club du FC ST SAUVEUR D'EMAL (annexe 5 dispositions financières de la LFN)

Ce club en 3^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 26646663 FC BIVILLE LA BAINARDE 2 / ES ARQUES LA BATAILLE 3

Match n° 26646664 JS SAINT NICOLAS BETHUNE 3 / US ENVERMEU 3

Pour cause d'arrêtés municipaux, les deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 26647117 SC PETIT COURONNE 2 / SAINT MARTIN DU VIVIER OM 1

Pour motifs impérieux, la rencontre est reportée au 3 mars 2024.

Match n° 26647119 US FORÊT DE ROUMARE 3 / A ROUENNAISE DE FOOT 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US FORÊT DE ROUMARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 26647786 CS GRAVENCHON 3 / JS NOINTOT 1

Pour cause d'arrêtés municipaux, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26647787 MANEGLISE FC 1 / AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 26648303 AS MARE AU CLERC 1 / F LIBRE AS DU HAVRE 1



Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS MARE AU CLERC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 26648716 FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE 2 / AS MESNIEROISE 2

Pour motif impérieux, la rencontre est reportée au 25 février 2024.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 26649744 ROUEN AC 3 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club du ROUEN AC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 26650703 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / AS OURVILLAISE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT MACLOU LA BRIERE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 26650877 FC YPORT 1 / OH TREFILERIE NEIGES 3

Pour motif impérieux, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26650878 TRAIT D'UNION 1 / FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de TRAIT D'UNION.

Match n° 26650881 SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 / US SAINT THOMAS 3

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 26651232 AL DEVILLE MAROMME 41 / O DARNETAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

Match n° 26651233 CMS OISEL 41 / ROUEN SAPINS FC 41

Constatant l'absence sur le terrain de ROUEN SAPINS FC 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à ROUEN SAPINS FC 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier le CMS OISEL 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à ROUEN SAPINS FC

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B



Match n° 26651860 US DE GRAMMONT 41 / SAINT AUBIN FC 42

Forfait déclaré de SAINT AUBIN FC 42. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à SAINT AUBIN FC 42 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'US DE GRAMMONT 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à SAINT AUBIN FC.

Match n° 26651861 FUSC BOIS GUILLAUME 41 / FC ROUEN 1899 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FUSC BOIS GUILLAUME, La rencontre a été reportée au 25 février 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 26652155 AS CANTON D'ARGUEIL 41 / US CAILLY 41

Forfait déclaré de l'US CAILLY 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US CAILLY 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS CANTON D'ARGUEIL 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'US CAILLY.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 26652575 ROUEN SAPINS FC 32 / FUSC BOIS GUILLAUME 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ROUEN SAPINS FC.

Match n° 26652578 MONT SAINT AIGNAN FC 41 / FC BOOS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 26652764 ENT MOTTEVILLE CROIXMARE 42/ US DOUDEVILLAISE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ENT MOTTEVILLE CROIXMARE, La rencontre a été reportée au 3 mars 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 26652939 YVETOT FC 42/ FC BARENTIN 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à YVETOT FC.

Match n° 26652941 US PRESQU'ILE 41 / US DES VALLEES 41

La rencontre a été reportée au 21 avril 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 26653520 CA LONGUEVILLAISE 41 / O DU LITTORAL 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du CA LONGUEVILLAISE, La rencontre a été reportée au 25 février 2024.



Match n° 26653521 LA F A CAUX MARINE 31 / NEUVILLE AC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LA F A CAUX MARINE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 26653756 US DES FALAISES 41 / OLYMPIA'CAUX 41

La rencontre a été reportée au 25 février 2024.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 26654713 ASFL.CSE.TOTAL ENERGI 41 / RC PORT DU HAVRE 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'ASFL.CSE.TOTAL ENERGI 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'ASFL.CSE.TOTAL ENERGI 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier le RC PORT DU HAVRE 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'ASFL.CSE.TOTAL ENERGI.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 26655078 OH TREFILERIE NEIGES 41 / AS ANGERVILLE ORCHER 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

Le Président de la Commission

M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission

M. Jean Luc TIRET